



## **KWS Formation**

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence  
Alpes Côte d'Azur

**Programme : BPJEPS spécialité "Educateur Sportif" mention "Ski-nautique-  
wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés"**

### **Type de titre / diplôme**

Certification active

### **Niveau de qualification**

4 - Savoirs factuels et théoriques

### **Sortie**

Bac

### **Descriptif**

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives, dans la limite des cadres réglementaires.

Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge.

Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet.

Il/ elle encadre des activités d'animation de découverte, d'apprentissage et d'éducation dans le périmètre de sa mention.



## **KWS Formation**

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence  
Alpes Côte d'Azur

### **Objectif**

#### **Activités visées par le diplôme :**

- Encadrement de groupes et d'individuels en assurant la sécurité des pratiquants, des pratiques, des tiers et des lieux de pratiques.
- Conduite des actions d'animation, et suivant la mention des actions d'enseignement jusqu'au premier niveau de compétition, dans le champ et le cadre règlementaire de la mention et de l'éventuelle option.
- Conduite des actions d'animation, et suivant la mention des actions d'enseignement et de préparation au premier niveau de compétition, dans le champ et le cadre règlementaire de la mention et de l'éventuelle option
- Conception, organisation et gestion des activités et des projets, dans le champ de la mention et de l'éventuelle option
- Communication sur les actions de la structure ;
- Participation au fonctionnement de la structure organisatrice des activités et à l'entretien du matériel utilisé.
- Pour la mention « activités aquatiques de la natation » : surveillance des lieux de baignade

#### **Encadrer tout public dans toute structure**

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

#### **Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure**

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

#### **Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention**

- Concevoir la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Evaluer la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage



## **KWS Formation**

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence  
Alpes Côte d'Azur

Mobiliser les techniques de la mention ou de l'option pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option

Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option

### **Débouchés**

#### **Secteurs d'activité et métiers visés :**

Les activités s'exercent dans le cadre de structures diverses suivant la mention. Elles relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations, ), ainsi que du statut de travailleur indépendant.

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- Des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques ;
- D'associations, notamment sportives ;
- D'établissement d'activités physiques et sportives divers
- D'une façon générale, de toute structure dont l'objet est la promotion d'une ou de plusieurs activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, ...).

Il/elle peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire :

- Moniteur
- Educateur sportif
- Coach , entraîneur



## **KWS Formation**

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

Pour accéder à la formation au BPJEPS spécialité "Educateur Sportif" mention "Ski-nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés", le candidat doit :

- Etre âgé de 18 ans.
- Etre titulaire de l'une des attestions suivantes en cours de validité : "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC1), "attestation de formation aux premiers secours" (AFPS), "premiers secours en équipe de niveau 1" (PSE1), "premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE2), "attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 ou 2" (AFGSU) ou le "certificat de sauveteur secouriste du travail" (SST).
- Posséder un certificat médical de moins de 12 mois à la date d'entrée en formation et mentionnant la non-contre-indication de la pratique du "ski nautique-wakeboard et disciplines associées".
- Etre titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option "eaux intérieures" ou option "côtière".
- Posséder une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport.
- Satisfaire au test technique demandé.

### **Temps de formation :**

- **Nombre d'heures en formation :** 385 heures
- **Nombre d'heures en entreprise d'accueil :** 420 heures

### **Organisation des certifications**

#### **Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2**

Le candidat transmet dans les conditions fixées par le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS), par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la



## **KWS Formation**

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence  
Alpes Côte d'Azur

réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités de ski nautique-wakeboard et disciplines associées.

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

### **Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables UC3 et UC4 (a/b)**

#### **Modalités et déroulement de la certification – UC3 option bateau :**

Avant la date de l'épreuve, le candidat transmet dans les conditions fixées, un document comportant un programme d'activités comprenant un cycle d'animation composé d'au moins quatre séances dans le champ du ski nautique wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés, réalisé dans sa structure d'alternance pédagogique

– Option A « traction bateau » Le jour de l'épreuve, le candidat choisit le support de son choix : ski nautique, wakeboard ou disciplines ou DA

Le candidat conduit une séance d'animation d'une durée comprise entre 50 minutes et 60 minutes au maximum pour un public de 2 pratiquants dont un débutant.

La séance d'animation est suivie d'un entretien de 30 minutes maximum :

– 10 minutes au maximum au cours desquelles le candidat analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie ses choix techniques, pédagogiques et éducatifs ;

- 10 minutes au maximum d'entretien sur une étude de cas sur la compétence d'entretien-maintenance ou sur des pannes mécaniques de base en bateau ;

- 10 minutes au maximum portant sur la progression et la pertinence des cycles d'animation figurant dans le document susmentionné, transmis par le candidat.



## **KWS Formation**

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence  
Alpes Côte d'Azur

### **Modalités et déroulement de la certification -UC 3 option câble :**

Avant la date de l'épreuve, le candidat transmet dans les conditions fixées, un document comportant un programme d'activités comprenant un cycle d'animation composé d'au moins quatre séances dans le champ du ski nautique wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés, réalisé dans sa structure d'alternance pédagogique

- Option B « traction câble »

Le candidat conduit une séance d'animation de 60 minutes minimum à 80 minutes au maximum pour un public de 2 pratiquants dont un débutant sur un ou des supports de son choix, avec au minimum entre 4 et 6 accrocheurs (pratiquants) supplémentaires occupés.

La séance d'animation est suivie d'un entretien de 30 minutes au maximum :

- 10 minutes au maximum avec les deux évaluateurs au cours desquelles le candidat analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie ses choix techniques, pédagogiques et éducatifs ;

10 minutes au maximum d'entretien sur une étude de cas sur la compétence d'entretien-maintenance ou sur des pannes mécaniques de base en câble ;

- 10 minutes au maximum avec les deux évaluateurs portant sur la progression et la pertinence des cycles d'animation figurant dans le dossier susmentionné, transmis par le candidat.

### **Modalités et déroulement de la certification – UC4 option bateau :**

Le candidat doit les tests suivants :

Un test de technique selon la mention choisie (\*voir annexes jointes)

Test de pilotage : Ce test de pilotage d'une durée maximum de 20 minutes doit permettre de vérifier la capacité du candidat :

- à tracter dans des conditions optimales de pilotage et de sécurité un skieur (dans les champs de slalom ou de saut) ou un rider (trajectoire rectiligne), quel que soit le support de glisse ;

- à utiliser un système de régulation de vitesse.



## **KWS Formation**

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence  
Alpes Côte d'Azur

Un test écrit de 20 minutes maximum constitué d'une étude de cas d'analyse vidéo : le candidat après visionnage d'un extrait vidéo de 30 seconds maximums effectue le diagnostic et la remédiation d'un geste technique à améliorer.

Un test « QCM » d'une durée de 20 minutes sur les thèmes de la sécurité et de l'entretien maintenance des installations, du matériel et des engins de traction (bateau)

### **Modalités et déroulement de la certification – UC4 option câble :**

Le candidat doit les tests suivants :

Un test de technique selon la mention choisie (\*voir annexes jointes)

Un test de pilotage : Ce test d'une durée maximum de 20 minutes permet d'évaluer la capacité du candidat à piloter un télésiège 4 pylônes ou plus.

Le nombre de pratiquants doit être supérieur à la capacité maximale du télésiège.

Le candidat doit être en capacité de gérer l'ensemble des pratiquants dans et hors de l'eau.

Un test écrit :

Ce test de 20 minutes maximum est constitué d'une étude de cas d'analyse vidéo : le candidat après visionnage d'un extrait vidéo de 30 seconds maximums effectue le diagnostic et la remédiation d'un geste technique à améliorer.

Un test « QCM » : Ce test d'une durée de 20 minutes porte sur les thèmes de la sécurité et de l'entretien-maintenance des installations, du matériel et des engins de traction



## KWS Formation

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

### Annexes certification UC4a et UC4b

#### Test technique : Option câble

Le candidat réalise le test technique figurant dans le tableau ci-dessous. Il choisit son support : wakeboard ou wakeskate. Pour chaque discipline, deux chutes maximums et trois départs maximum sont autorisés.

	Profil Wakeskateur	Profil Wakeboardeur
TEST TECHNIQUE	<p><b>En wakeskate</b></p> <p>Réaliser un « Shove-it 360 » ou un « Ollie 360 »</p> <p>Réaliser deux 180 différents sur un tremplin (kicker)</p> <p>Réaliser un « Frontside Boardslide » sur une rampe à glisser (slider)</p>	<p><b>En wakeboard</b></p> <p>Réaliser un « Air Trick » parmi les familles suivantes : HS Railey, TS Railey, Backroll, Front, Whip</p> <p>Réaliser un 360 sur un tremplin (kicker)</p> <p>Réaliser un « Backside Lipslide » et un « Frontside Boardslide » sur une rampe à glisser (slider)</p>





## KWS Formation

SIRET : 843 306 788 00012

Siège : 22, Chemin du Puy 06600 Antibes

Immatriculée au R.C.S. d'Antibes

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°93060844706 du préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur

### Test technique : Option Bateau

Le candidat réalise le test technique figurant dans le tableau ci-dessous. Il choisit son support : ski nautique ou wakeboard. Pour chaque discipline, deux chutes maximums et trois départs maximum sont autorisés.

	Profil SKIEUR NAUTIQUE	Profil WAKEBOARDEUR
<b>TEST TECHNIQUE</b>	<p><b>SLALOM</b> : (corde à 18m maximum)) Homme : Réaliser un slalom à 49 km/h minimum en 2 allers-retours (4 passages). Femme : Réaliser un slalom à 46 km/h minimum en 2 allers-retours (4 passages).</p> <p><b>FIGURES</b> : (monoski ou biski « figures », interdit à la planche de wakeboard) Réaliser un parcours de base avec les deux dérapages (Base et inversé), les quatre 180, les deux 360 et une figure « vague » au choix</p> <p><b>SAUT</b> : Réaliser un saut validé (hauteur de tremplin trajectoire et vitesse de bateau libre)</p> <p><b>WAKEBOARD</b> : Adopter une position correcte *: Réaliser des rollers « Frontside » (FS) Réaliser des rollers « Backside » (BS) Réaliser un 360 glissé Réaliser une traversée de sillage en « switch** » Réaliser un saut « double vague » en approche « Heelside » et « Toeside » Réaliser un saut « double vague » grabé*** Réaliser un 180 « double vague</p> <p><b>WAKESKATE</b> : Sortir de l'eau et adopter une position correcte*: Réaliser au minimum 3 traversées de sillage dans une position correcte Réaliser un 180 glissé</p>	<p><b>WAKEBOARD</b> : Hommes :2figures à réaliser, Femmes :1 figure à réaliser, dans une des familles suivantes : « Invert » (Backroll, Frontroll, Frontflip, Tantrum) ou « Railey » ou « Spin » (rotation de «360° minimum en saut double vague)</p> <p><b>WAKESKATE</b> : Réaliser des rollers FS « Frontside » (FS) Réaliser des rollers « Backside » (BS) Réaliser un Oille ou un 180 glissé « Backside » Réaliser un 360 glissé</p> <p><b>MONOSKI</b> : Réaliser 6 traversées de sillage en moins de 30 secondes avec la corde tendue</p> <p><b>FIGURES</b> (monoski ou biski « figures », interdit à la planche de wakeboard) Réaliser au minimum 3 traversées de sillage dans une position correcte* Réaliser les 2 dérapages (Base et inversé)</p> <p><b>SAUT</b> : Réaliser un saut validé (hauteur de tremplin trajectoire et vitesse de bateau libre)</p>